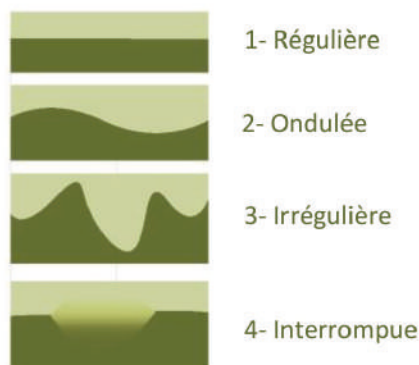


notice pour l'utilisation fiche de terrain pédologique

A Limites

Correspond à la régularité des limites des horizons **seulement visible dans une fosse**. Si le prélèvement a été fait à la tarière le critère A ne peut donc être renseigné.



B Couleur

C'est la couleur du fond de la matrice à l'état humide qu'il faut noter, généralement gris ou brun, en dehors des tâches (critère G). En climat tempéré les couleurs de fond se trouvent pages 7.5YR, 10YR, 2.5YR et Gley. De façon très localisée, les terres rouges en 5YR.

C Texture

Renseigner la texture dominante. Un seul choix.

D Structure

Ci-dessous une liste simplifiée des types de structure permettant une approche plus aisée du critère D. Cette facilitation a été opérée de manière à ne pas impacter le calcul de la valeur indicatrice.

La **tarière Edelman**, qui remanie le sol, **ne permet pas de noter le critère D**, or ce critère est **obligatoire** !

• Matériel peu ou pas cohérent



- 1-Particulaire
- 2-Grumeleuse
- 3-Grenue

• Matériel cohérent

4- Massive et autres structures



- 11- Résidus organiques
- 12- Résidus de feuilles

E Éléments grossiers

À la tarière, les plus gros éléments sont peu extraits. Si lors du prélèvement, des éléments grossiers sont entendus (appréciation à l'écoute) ou ressentis, il faut les noter.

La **tarière Edelman**, qui remanie le sol, **ne permet pas de noter le critère E**.

F Racines

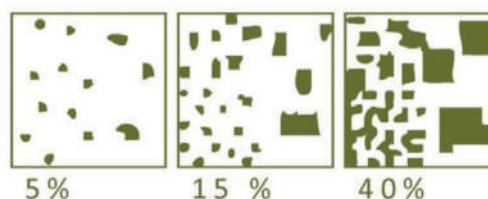
Critère concernant les premiers horizons. En présence de racines, leur densité est notée en dm^2 .

G Tâches

Généralement, il est renseigné le champ 1- sans tâche ou 2- tâches d'oxydation (tâche rouille). Le 3- réduction et déferritation n'est pas à noter, ce champ transparait dans le critère B « Couleur » de fond.

Les critères H, I et J sont à remplir **uniquement en cas de présence de tâches d'oxydation**.

H Abondance



I Taille



J Forme

La **tarière Edelman**, qui remanie le sol, **ne permet pas de noter le critère J**.

L Compacité

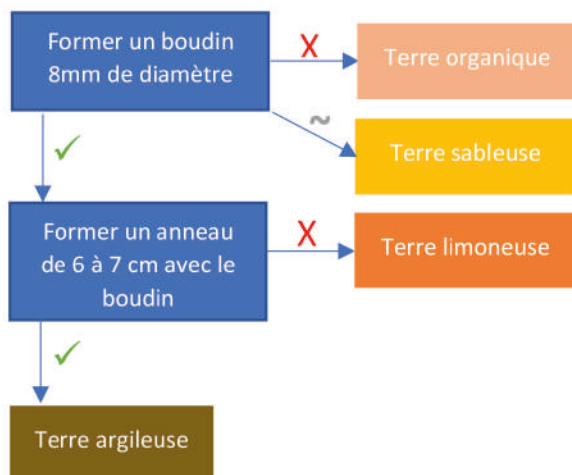
La **tarière Edelman**, qui remanie le sol, **ne permet pas de noter le critère L**.

notice pour l'utilisation fiche de terrain pédologique

M Plasticité

Mettre en œuvre le **test du boudin**.

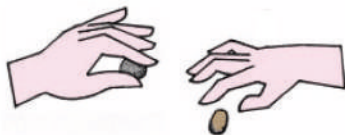
Prenez un peu de terre dans votre main et mouillez-la légèrement et voyez si vous pouvez :



N Adhésivité

Pressez une petite quantité de sol mouillé entre pouce et index :

- le sol ne reste pas, ou pratiquement pas, collé à vos doigts -> **1- Non collant**.



- le sol commence à coller à vos doigts mais se détache proprement de l'un ou de l'autre doigt -> **2- Colle sans adhérer**.



- le sol colle au pouce et à l'index, et tend à s'étirer un peu et à se déchirer plutôt que de se détacher de vos doigts -> **3- adhère aux doigts**.



- le sol colle fortement au pouce et à l'index et s'étire quand vous écartez les doigts. -> **4-s'étire nettement**.



O Friabilité

Dépend de l'état d'humidité du sol. Ce test est à faire sur sol sec. Le réaliser quelques minutes après avoir fait le carottage. Voir la définition de "sec" et la faisabilité sur le terrain.

P Altération de la M.O.

C'est un gradient de décomposition qui est noté. De la matière organique la moins dégradée (1-) à celle très dégradée (4-).

Q Von-Post - Couleur de l'eau

Ce critère concerne uniquement les sols organiques profonds, sols tourbeux (horizons histiques). L'échelle de Von Post (1922 dans Stanek et Silc 1977) propose notamment de distinguer la tourbe selon son **degré de décomposition** en 10 niveaux, distingués selon la **couleur de l'eau** qui provient du matériau quand il est pressé entre les mains et aussi selon la **quantité de matériau** qui reste entre les mains une fois le matériau pressé. Il est possible de mettre en relation les indices de Von Post avec les horizons sapriques, mésiques et fibriques. Pour en savoir plus, voir p. 187 et 188 de la [Méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides – version 1.0. Fondements théoriques, scientifiques et techniques](#). Gayet, G. et al., 2016. Onema, MNHN, p. 310. Rapport SPN 2016 – 91.

Pour la mise en œuvre, voir p. 162 et 163 du « [Guide de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides](#) », 190 p. GAYET G. et al, 2016.

Dans les sols tourbeux les descripteurs D, G, H, I, J, M, N O ne peuvent être renseignés.

■ Critères obligatoires

■ Critères facultatifs

Sources des illustrations :

- Denis Baize, Bernard Jabiol. Guide pour la description des sols. Editions Quae, 429 p., 2011, Collection Savoir-Faire, 978-2-7592-1034-3.

- Site Internet de la FAO : https://www.fao.org/fishery/docs/CDrom/FAO_Training/FAO_Training/General/x6706f/x6706f08.htm